



TENDER ADDENDUM

Plumbing and Sanitary Maintenance Services for Rideau canal Skateway

LW125

August 12, 2019

Page 1 of 2

ADDENDUM No. 1

The following shall be read in conjunction with and shall form an integral part of the Tender / Proposal and Contract Documents:

Q1. Article 1.3 of the Statement of work: it is mentioned on page 4 'Operation and maintenance of the septic Systems': Can you be more precise on the scope of work. Is it the mid-season pumping as described in section 3.4? On the same subject, can you provide the volumes of the tanks, the number as well as their location?

A1. Refer to appendix 2 and 3, which detail the different chalet systems. Even if the main tank of the system is pumped regularly, residues or objects may clog the system. Therefore, a mid-season clean-up is required to remove the accumulated residue in the tanks and pumps. This procedure eliminates the risk of blockages and reduces premature wear on equipment. In short, it is a cleaning of the system that requires rinsing the equipment and thereby, the disposal of the waste caused by this cleaning. The volume of material to be pumped will depend on the volume created by the cleaning. There are 2 tanks per units and the tanks are located in the mechanical room. See images on page 5 and 6 of Appendix 2 and image on

ADDENDA À LA SOUMISSION

Plomberie et services d'entretien sanitaires pour la patinoire du canal Rideau

LW125

Le 12 août 2019

Page 1 de 2

ADDENDA no. 1

Ce qui suit doit être interprété comme faisant partie intégrante de la proposition/appel d'offres et des documents relatifs au contrat :

Q1. Article 1.3 - Énoncé des travaux : il est mentionné à la page 4 « Opération et entretien des systèmes septiques » : Pourriez-vous préciser l'étendue des travaux (le scope of work). Est-ce le pompage mi-saison tel que décrit à la section 3.4 ? À cet égard également, pourriez-vous nous fournir les volumes desdits réservoirs, le nombre de même que leur localisation.

R1. Vous référez aux annexes 2 et 3, qui exposent en détail les différents systèmes des chalets. Même si le réservoir principal du système est vidangé régulièrement, il arrive que des résidus ou objets obstruent le système. Il s'agit donc de vidanger les résidus qui s'accumulent, afin de nettoyer les réservoirs et les pompes. Cette procédure élimine les risques de blocages et diminue l'usure prématurée des équipements. Bref, il s'agit d'un nettoyage du système qui nécessite de rincer les équipements et par le fait même, le contracteur sera responsable élimination des déchets causés par ce nettoyage. Le volume de matière à pomper sera en fonction du volume créé par le nettoyage. Il y a 2 réservoirs par chalets et les réservoirs sont situés dans la salle mécanique. Voir images à la page 5 et 6 de l'annexe 2 et

CONTRACT ADDENDUM

ADDENDA AU CONTRAT

Project Title

Titre du projet

Tender no.

No. de la soumission

Date

Date

Page 2 of 2

Page 2 de 2

ADDENDUM No. 1

ADDENDA no. 1

page 5 of Appendix 3.

image à la page 5 de l'annexe 3.

Q2. Janitorial services of the installations: we understand that these services do not form part of this tender. Who is the current contractor for these services? Who will perform the regular pumping of the tanks (for the buildings that are not connected to the City of Ottawa sewer system)?

Q2. Entretien ménager des installations : nous comprenons que ces services ne font pas partie de cet AO. Qui est le prestataire de services. Qui fera la vidange régulière des réservoirs (pour les bâtiments non raccordés à l'égout sanitaire de la Ville d'Ottawa) ?

A2. Indeed, these services are not part of this tender. At the moment, we do not know the service provider, as the janitorial services contract will be tendered shortly.

R2. En effet, ces services ne font parties de cet d'appel d'offre. Pour le moment, nous ne connaissons pas le prestataire du service, puisque le contrat d'entretien ménager sera en appel d'offre sous peu.

Nathalie Rheault
Senior Contract Officer / Agent principal de contrats
Procurement Services / Services de l'approvisionnement
Corporate Services Branch / Direction des services généraux